

Baccalauréat en démographie et anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE | DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-074-1-0

CYCLE 1^{er} cycle







TITRE OFFICIEL Baccalauréat en démographie et anthropologie (B. Sc.)

TYPE Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R MINIMALE 22,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Anick Gagnon, TGDE 514 343-6111, poste 1971
anick.gagnon.1@umontreal.ca

Nadine Ouellette 514 343-6382
nadine.ouellette@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

Analysez la parenté, les déplacements des populations, la génétique, la fécondité et les pratiques linguistiques sous les angles démographique et anthropologique.

Ce programme est administré par le Département de démographie.

Objectifs

L'objectif du programme est d'assurer une formation solide combinant la démographie et l'anthropologie, autant au niveau de la théorie que des méthodes. La démographie ajoute à l'anthropologie des approches et méthodes systématiques d'analyse quantitative de l'évolution et des mouvements de population. L'anthropologie donne à la démographie des modèles d'interprétation des données socioculturelles qui lui fournissent un cadre plus large, que ce soit en ethnologie et en ethno-linguistique pour les populations actuelles, ou en archéologie et en anthropologie biologique de l'évolution pour les populations anciennes.

Forces

- La possibilité de poursuivre une maîtrise dans l'une ou l'autre des disciplines.
- La possibilité d'étudier un trimestre en Belgique, en France ou ailleurs.
- La possibilité d'être engagé par un professeur pour participer à ses travaux de recherche.
- La chance de présenter ses recherches aux colloques d'associations telles que l'Association des démographes du Québec.
- Une adhésion sans frais à l'Association des démographes du Québec et un abonnement gratuit aux *Cahiers québécois de démographie*.
- Une vie étudiante des plus stimulantes grâce à l'Association des étudiants de démographie.
- La collection d'objets ethnographiques et les diverses collections archéologiques du Département d'anthropologie : des richesses inestimables favorisant l'apprentissage.
- Le laboratoire d'ethnolinguistique pour s'initier aux enquêtes sociolinguistiques et celui d'ethnologie pour faciliter l'analyse des résultats d'enquêtes de terrain.
- Des films, des discussions, des débats et un colloque annuel en anthropologie pour enrichir votre formation.
- Des professeurs en démographie faisant partie d'équipes de recherche multidisciplinaires dont les travaux appuient souvent l'élaboration de politiques sociales.
- Un corps professoral en anthropologie actif dans plusieurs secteurs de recherche : fouilles archéologiques ou paléontologiques, vie sociale des primates, origine évolutive des comportements humains, ethnomusicologie, pluralisme religieux, etc.

Perspectives d'avenir

Le marché du travail pour les démographes-anthropologues est à développer puisque la grande majorité des emplois en démographie et en anthropologie sont actuellement occupés par des détenteurs de la maîtrise dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Les perspectives pour les diplômés du baccalauréat bidisciplinaire sont toutefois excellentes à cause de leur formation intellectuelle, polyvalente et multidisciplinaire, et de la forte complémentarité des deux disciplines. La démographie et l'anthropologie se complètent tant au niveau des méthodes que des approches pour permettre de mieux répondre aux grands enjeux de nos sociétés.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- DÉMOGRAPHE
- ANTHROPOLOGUE

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux,

y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2020:** Du 1^{er} octobre 2019 au 1^{er} mars 2020

Hiver

- **Hiver 2020:** Du 15 août 2019 au 1^{er} décembre 2019
- **Hiver 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} novembre 2020

Structure du programme (1-074-1-0)

Version 02 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 3 crédits au choix. Quels que soient les cours à option choisis, l'étudiant doit compléter 42 crédits de cours de démographie et 42 crédits de cours d'anthropologie.

Bloc 71A Concepts et techniques d'analyse

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AND 3500	Atelier de démographie anthropologique	3.0	DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0	DMO 2312	Analyse transversale	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0S	DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0J
DMO 2200	Sources de données	3.0			

Bloc 71B Outils et techniques pour la démographie et les sciences sociales

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0J
SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0J
SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0

Bloc 71C Outils et techniques pour l'anthropologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2070	Collecte de données ethnographiques	3.0J	ANT 2665	Description ethnolinguistique	3.0J
ANT 2210	Techniques de recherche en archéologie	3.0J	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0J
ANT 2280	Méthodes en archéologie historique	3.0S			

Bloc 71D Connaissances fondamentales en démographie

Option - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2100	Population canadienne contemporaine	3.0	DMO 3150	Viellissement des populations	3.0
DMO 2170	Population et environnement	3.0J	DMO 3400	Sociologie et population	3.0
DMO 2700	Histoire des populations	3.0	DMO 3420	Immigration et intégration	3.0
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0	DMO 3450	Économie et population	3.0S

Bloc 71E Connaissances fondamentales en anthropologie

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0	ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0S	ANT 2260	Méthodes et concepts en archéologie	3.0J
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0	ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0	ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0
ANT 2031	La justice et les cultures	3.0	ANT 3260	La théorie en archéologie	3.0J
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0			

Bloc 71F Connaissances de base en ethnologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0J

Bloc 71G Connaissances de base en archéologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0J
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0

Bloc 71H Connaissances de base en bioanthropologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J
ANT 1513	La variation biologique	3.0
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0

Bloc 71I Connaissance de base en anthropologie linguistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ANT 2660	Langue et identité	3.0

Bloc 71J Études régionales

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0S	ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0
ANT 3060	Pouvoir et culture populaire en Afrique	3.0	ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0
ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0	ANT 3864	Culture japonaise	3.0
ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0
ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0J	ANT 3867	Culture et société italienne	3.0

Bloc 71K Connaissances complémentaires en anthropologie

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2036	Occident : représentations et idéologies	3.0J	ANT 3283	Techniques de fouilles sur le terrain	6.0
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0	ANT 3287	Archéologie maritime	3.0J
ANT 2266	Archéométrie	3.0	ANT 3460	Concepts, méthodes en paléoanthropologie	3.0J
ANT 2270	La zooarchéologie	3.0	ANT 3470	Méthodes de la bioarchéologie	3.0S
ANT 2430	La paléontologie humaine	3.0	ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0
ANT 2454	La primatologie	3.0	ANT 3802	Recherche individuelle	3.0
ANT 2470	Méthodes d'ostéologie humaine	3.0J	ANT 3806	Pratique de terrain	3.0
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0J	ANT 3809	Séminaire d'ethnologie	3.0
ANT 3102	Lectures dirigées	3.0	ANT 3811	Problèmes actuels en ethnologie	3.0
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0	ANT 3814	Séminaire d'anthropologie biologique	3.0J
ANT 3142	Terrain et film ethnographique	3.0J	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0
ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0	ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0
ANT 3213	Séminaire d'archéologie	3.0J	ANT 3881	Mésopotamie ancienne	3.0
ANT 3213Z	Séminaire d'archéologie	3.0	ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0
ANT 3230	Préhistoire de l'ancien monde	3.0	ANT 3885	Préhistoire de l'Amérique du Nord	3.0
ANT 3270	Méthodes d'analyse en zooarchéologie	3.0J			

Bloc 71Y Connaissances complémentaires à la démographie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	SOL 1013	Sociologie générale	3.0J
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0S	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0	SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J	SOL 3201	Développement international	3.0
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Anthropologie	Baccalauréat	90 crédits	1-050-1-0	Jour
Démographie et Géographie	Baccalauréat	90 crédits	1-071-1-0	Jour
Démographie et Statistique	Baccalauréat	90 crédits	1-073-1-1	Jour
Études classiques et Anthropologie	Baccalauréat	90 crédits	1-094-1-0	Jour
Études internationales	Baccalauréat	90 crédits	1-960-1-3	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Quels que soient les cours à option choisis, l'étudiant doit compléter 42 crédits de cours de démographie et 42 crédits de cours d'anthropologie.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès sciences (B. Sc.).